

Menacé avec un fusil chargé car il traitait ses vignes la nuit : la question des pratiques agricoles va-t-elle dégénérer ?



La scène s'est passée récemment dans les Bouches-du-Rhône : un viticulteur a été menacé par un homme, qui a tiré en l'air avec son fusil, pour protester contre les nuisances dues au traitement des vignes.

Avec Antoine

Jeandey

Avec WikiAgri

La nuisance sonore peut être effectivement gênante. Il existe probablement un déficit de communication de l'agriculteur (en général) en direction des voisins lorsque des interventions sont nécessaires dans les champs ou les vignes, et que celles-ci sont plus efficaces, par rapport aux maladies d'une part, mais aussi en termes de protection de l'environnement, lorsqu'elles sont effectuées la nuit. Il n'empêche, certaines réactions inquiètent !

« Je prends bien garde, quand cela arrive, de commencer dès la tombée de la nuit pour éviter un bruit trop tardif, et par les parties de parcelles les plus proches des maisons. Mais j'ai 50 hectares de vignes, il me faut tout de même 5 à 6 heures (pour une machine soit 15 hectares). Et oui, je l'admets, la sulfateuse fait du bruit. En revanche je fais l'effort de m'éloigner de plus en plus des maisons au fur et à mesure que la nuit avance. »

Les faits

Celui qui parle et qui témoigne à WikiAgri, c'est Vincent, 42 ans (il ne veut pas être nommé davantage pour l'instant). Il comprend donc que ses pratiques peuvent être considérées comme gênantes. Pour autant, il garde en travers de la gorge l'offensive disproportionnée dont il a été victime dans la nuit de mercredi à jeudi derniers. Il raconte :

« Il était 21 heures quand le vent est tombé. Mes vignes n'avaient pas encore été traitées, jusqu'à présent j'avais pu m'en sortir avec des poudrages de produits entièrement naturels, donc moins bruyants. Mais les données météorologiques des derniers jours ont accentué la pression et le risque de mildiou. Là, je n'avais pas le choix. Pour que le traitement soit plus efficace (donc avec des doses moindres, et une plus grande probabilité d'éviter un passage supplémentaire), je dois traiter la nuit. En plus, chacun sait désormais que les traitements de nuit sont meilleurs pour le respect de la biodiversité. Vers minuit, j'ai vu un homme lampe torche à la main avancer vers moi dans le champ. C'était la dernière parcelle proche d'habitations où j'intervenais (sachez qu'il me faut pour cette parcelle d'un hectare à peine plus d'un quart d'heure pour réaliser un traitement). A environ 50 mètres de moi, je vois et j'entends une déflagration, il a tiré en l'air ! S'ensuit une explosion verbale où il m'accuse de tapage nocturne et menace d'appeler les gendarmes.

Je lui propose alors de les appeler tout de suite avec mon téléphone qui se trouve dans le tracteur... Et lorsque je reviens vers lui, il pointe l'arme sur moi et m'ordonne de ne plus bouger ou il tire ! J'obtempère bien évidemment et le laisse s'éloigner avant d'appeler la gendarmerie. Il a ensuite été arrêté, une enquête est en cours. Mais plusieurs jours après, j'ai toujours cette image du canon pointé sur moi ! »

Un appel à la communication adressé à tous les viticulteurs

Du coup, Vincent appelle quelques collègues, il apprend alors que d'autres cas similaires ont eu lieu, au minimum de totale incompréhension avec le voisinage, dans le pire des cas avec des menaces plus ou moins accentuées comme celles qu'il a connues.

« On ne va tout de même pas attendre qu'il y ait un mort pour réagir ! Je pense que nous devons communiquer sur nos pratiques, tous ensemble. Ce n'est vraiment pas par plaisir qu'il faut parfois travailler la nuit. C'est plus intéressant économiquement par rapport à l'efficacité des traitements, mais c'est aussi pour répondre aux demandes sociétales en matière de respect de l'environnement. Les gens apprécient de boire un verre de rosé l'été, mais refusent qu'il soit produit ! Nous nous devons d'expliquer tout cela, pour l'ensemble de la profession ! »

Parallèlement, Vincent n'exclut pas une communication localisée sur sa commune, du style une réunion explicative avec les voisins concernés en leur offrant un verre issu de sa propre production au final.

Des plaintes ou actes contre les agriculteurs de plus en plus nombreux

Pour autant, la réaction pour le moins exaspérée qu'il a subie est à rapprocher des multiples atteintes dont les agriculteurs, au sens large, sont victimes avec leur voisinage. WikiAgri vous a cité des exemples (malheureusement multiples) d'éleveurs attaqués en justice à cause du bruit des cloches de leurs vaches (plusieurs cas, [ici](#), [là](#), ou encore [là](#)), d'un céréalier qui s'est également retrouvé au tribunal parce que [le cliquetis de son arroseur était considéré par le plaignant comme du tapage nocturne](#) etc, etc. Tout cela existe, se multiplie, crée des jurisprudences y compris parfois défavorables aux agriculteurs concernés. Sans parler de cet autre céréalier qui a tout de même [subi une attaque d'un fiché S se réclamant de Daesh](#) lequel a quitté la prison depuis et est en liberté surveillée... A croire qu'une victime agriculteur a moins d'importance que d'autres !

On peut bien sûr estimer que dans la majorité des cas les plaignants (voire les assaillants) correspondent à des caractères bien particuliers, il n'en reste pas moins que l'acte de production, en particulier agricole, ne bénéficie plus de l'œil bienveillant des concitoyens, en tout cas de manière bien moins unilatérale qu'il y a quelques années. Un problème de taille, qui mérite d'être envisagé sous ses différents aspects : remise en cause de son propre comportement quand cela est possible, communication sur les pratiques, trouver le moyen d'éduquer en particulier les néo-ruraux (souvent à l'origine des incompréhensions) sur les réalités de l'agriculture d'aujourd'hui...

[Article publié initialement sur Wikiagri](#)